



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme

Question écrite n° 36538

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'absence de reconnaissance par la République française du génocide ukrainien commis par l'Union soviétique en 1932-1933. Véritable crime organisé par le régime soviétique, « la grande famine », qui a fait six millions de victimes, figure encore, dans notre mémoire collective, au registre des actes barbares frappés d'impunité, du fait précisément de cette absence de reconnaissance. À l'heure où le devoir de mémoire revêt un caractère indispensable envers les innocents projetés au coeur des tragédies de l'histoire, il lui demande, en conséquence et par respect envers eux, de bien vouloir admettre cet épisode de l'histoire pour ce qu'il est réellement : un génocide.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36538

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2392